



## détournement de fonds

Par **Lou774**, le **20/02/2020** à **12:50**

Bonjour,

Je suis étudiante et je dois palider la cause de mon client fictif. Il est maire et accusé d'avoir détourné des fonds publics. Toutefois il n'y a aucune preuve matérielle si ce n'est que mon client possède 2 villas à l'étranger et qu'avant la mort de son père il a vendu des œuvres d'arts. Sauf que mon client ne peut fournir aucune facture et l'accusation soupçonne que la vente de ses œuvres d'arts soient en réalité des fonds publics. J'aimerais savoir si mon client est dans l'obligation de fournir des papiers administratifs concernant la vente des œuvres d'arts comme des factures par exemple. Normalement non puisque c'est à l'accusation de prouver la culpabilité de mon client mais je préfère demander on ne sait jamais. Je souhaiterais également savoir si l'administration fiscale a le droit de fouiller dans les comptes de la famille de mon client puisque, dans mon affaire l'administration fiscale a trouvé des mouvements financiers mais dans le compte du père de mon client.

Cordialement.